

Gîte
« Au chant du ruisseau »

57, Route des Tayeux
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

Tel: 06.79.26.68.27



CONTRAT DE LOCATION

Propriétaire

Mylène et Thierry DESILVESTRE
57, Route des Tayeux
88290 Saulxures/Moselotte
Tél. : 06 79 26 68 27
Email : mylene.rubrecht@wanadoo.fr

Conditions particulières

- Prestations de grande qualité
- Animaux acceptés : non
- Capacité : 4/5 personnes

Locataire

Nom et Prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Tél mobile:

Tél fixe:

Mail:

Composition de la famille

Adultes:

Enfants de moins de 3 ans:

Enfants de moins de 18 ans:

Dates du séjour

Du

à partir de 16 h jusqu'à 19h

Au

de 8h à 10 h.

« N'oubliez pas de nous prévenir au 06.79.26.68.27 de l'heure de votre arrivée ou de votre départ, notamment en cas d'horaire décalé ».

Détail du séjour:	Nuitées	Adultes	Enfants (moins de 18 ans)
Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant (€uros)
Séjour (Linge de lits inclus pour la durée du séjour)	1	0,00	0,00
Location linge de toilette (Par personne)	0	6,00	0,00
Forfait ménage (La vaisselle doit être faite et la poubelle vidée)	0	55,00	0,00
Véranda du propriétaire avec spa (1er jour)	0	40,00	0,00
Véranda du propriétaire avec spa (Jours suivants)	0	20,00	0,00
Taxes de séjour	0	0,75	0,00
Total du séjour (hors options prises sur place)			0,00
Acompte à régler (30% du prix du séjour)			0,00
Solde à régler 30 jours avant l'arrivée			0,00

Paiement du séjour

- **L'acompte** est à régler par le locataire pour confirmer la location par:
 - Chèque bancaire ou postal
 - Virement bancaire sur le compte du propriétaire
- **Le solde** est à régler au maximum 30 jours avant à l'arrivée dans le gîte par:
 - Chèque bancaire ou postal
 - Virement bancaire sur le compte du propriétaire
- Le dépôt de garantie (ou caution) d'un montant de : 300 € est à remettre en chèque ou espèces à l'hébergeur à l'arrivée.
-
- **RIB:**
 - Titulaire du compte: M. Thierry DESILVESTRE
 - IBAN: FR76 1027 8063 1000 0169 0520 355
 - BIC: CMCIFR2A

Le locataire s'engage

1. à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur ;
2. à ne pas sous-louer le logement ;
3. à user paisiblement des lieux ;
4. à **s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, les dégâts des eaux.**

Je soussigné déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive et des conditions générales jointes au présent document.

Le

Le

A

A.....

Signature du propriétaire

Signature du locataire
(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Gîte « **Au chant du Ruisseau** - 57 Route des Tayeux- 88290 Saulxures sur Moselotte.

Article 1 : Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 2 : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30 % du montant total de la location et le contrat signé. Le contrat est retourné signé par le propriétaire dès réception de l'acompte. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Article 3 : Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux

L'acompte reste acquis au propriétaire. Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date de séjour, alors le propriétaire se réserve le droit de conserver l'intégralité des sommes versées.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Le montant de la location reste acquis au propriétaire.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 4 : Annulation par le propriétaire/loueur

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées ainsi qu'une indemnité égale à l'acompte versé.

Article 5 : Arrivée

Le locataire doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 6 : Règlement du solde

Le solde de la location est versé au maximum 30 jours avant l'entrée dans les lieux.

Article 7 : Etat des lieux

Un inventaire est établi par le locataire à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Le montant des éventuels frais de ménage est établi sur la base de calcul mentionnée dans la fiche descriptive.

Article 8 : Dépôt de garantie ou caution

Un dépôt de garantie sera levé le jour de la prise de possession des lieux.

Il sera restitué le jour du départ ou au plus tard dans les 10 jours.

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le locataire.

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie.

Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement.

En cas de non-règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

Article 9 : Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Article 10 : Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 5 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture de contrat sera considérée à l'initiative du client.

Article 11 : Animaux

Le présent contrat précise que le locataire ne peut pas séjourner en compagnie d'un animal domestique. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 12 : Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 13 : Paiement des charges et des options

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges et des options non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée sur le présent contrat et dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

Article 14 : Utilisation du spa ou du sauna

Les enfants mineurs sont placés sous la surveillance exclusive et la responsabilité des parents.

A

Le

Signature du locataire
(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

FICHE DESCRIPTIVE

Dans un cadre verdoyant au cœur du Parc des Ballons, Mylène et Thierry vous accueillent dans leur gîte à l'ambiance campagnarde, douillette, alliant charme d'autrefois et grand confort d'aujourd'hui, situé sur le coteau sud de Saulxures sur Moselotte.

- Gîte 4/5 personnes sur 2 étages
- Terrain de 200 m²
- 100 m² – 2 chambres
- Entièrement rénové à neuf en 2015 avec des matériaux de grande qualité

♣ Au rez-de-chaussée

- Cuisine équipée: table et 6 chaises, four multi-fonctions pyrolyse, micro-ondes, réfrigérateur, congélateur, table de cuisson 4 feux, cafetière Nespresso, cafetière électrique, bouilloire, grille-pain, lave-vaisselle, appareils à raclette, à fondue, à pierrade.
- Hall d'entrée avec 3 grands placards, tabourets, Aspirateur, Fer et table à repasser.

♣ Au 1^{er} étage

- 1 salon avec canapé d'angle cuir 5 places, coin bureau, WIFI , télévision écran plat 107 CM, TNT, lecteur DVD, home-cinéma, Ecoutez la musique de votre smartphone sur le home cinéma (Bluetooth).
- Mezzanine avec coin lecture.
- Salle de bain avec grande douche, 2 vasques, Lave-linge, Sèche-linge, étendoir avec pinces à linge, Sèche-cheveux, WC.
- 1 sauna 4 places et une banquette de relaxation.

♣ Au 2^{ème} étage

- 1 chambre avec 1 lit double 160 x 200 — 1 couette 220 x 240, bureau avec chaise.
- 1 chambre avec 2 ou 3 lits de 90 x 200 — 2 ou 3 couettes de 200 x 200, bureau avec chaise.

♣ Divers

- Lit parapluie, chaise bébé, baignoire, pot, transat et chauffe-biberon sur demande.
- Climatisation réversible dans les chambres.
- Vélux à fermetures électriques solaires automatiques avec volets électriques solaires.

Extérieur du gîte

- Salon de jardin, parasol, barbecue, 2 bains de soleil.

Prestations en option

- Linge de toilette (1 drap de bain, 1 serviette de toilette et 1 gant de toilette par personne pour la durée du séjour)
- Ménage de fin de séjour
- Taxes de séjour
- Véranda de 32 m² du propriétaire avec spa, canapé 5 places, tapis de course et poêle à granulés :
Le premier jour avec 1 peignoir et 1 serviette de bain par adulte inclus pour la durée du séjour + un sac de granulés. Chaque jour supplémentaire avec 1 sac de granulés.

